

ASSISES DÉPARTEMENTALES DU PAYSAGE

HAUTE-LOIRE 2026



JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

**ESPACE ASSOCIATIF DE
SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL**

LA CROIX BLANCHE
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

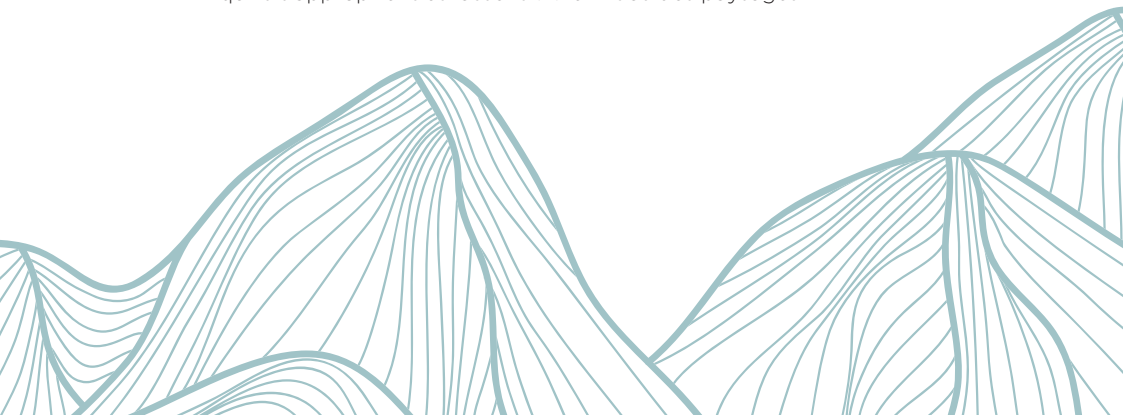
ASSISES DÉPARTEMENTALES DU PAYSAGE HAUTE-LOIRE 2026

Le Département de la Haute-Loire s'est engagé depuis le début de l'année 2026 la révision de l'Atlas départemental des paysages, avec l'appui du CAUE en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage et en partenariat étroit avec les services de l'État, notamment la DREAL, la DDT et l'UDAP, qui accompagnent et soutiennent cette démarche.

L'Atlas des paysages constitue un document de référence et de connaissance. Il identifie, caractérise et qualifie les paysages de la Haute-Loire, tout en prenant en compte les dynamiques qui les transforment, les acteurs qui les façonnent, ainsi que les valeurs et perceptions contemporaines que leur attribuent les habitants, les visiteurs et les différents usagers du territoire. Outil partagé et co-construit, il s'adresse à la fois aux élus, aux partenaires institutionnels et au grand public. Il contribue à sensibiliser aux enjeux paysagers, à diffuser une culture commune du paysage et à nourrir le dialogue autour de l'évolution du cadre de vie. Il constitue également un outil d'aide à la décision, au service des politiques publiques de préservation, de gestion et de valorisation des paysages, en apportant un socle de connaissances partagé pour éclairer les choix d'aménagement et accompagner les évolutions du territoire.

La révision en cours permettra d'inscrire le document dans la méthodologie nationale des Atlas de paysages, et de disposer d'un outil de connaissance actualisé et opérationnel, à la fois à l'échelle départementale et à celle des unités paysagères.

Dans ce cadre, le Département organise les Assises départementales du Paysage, **le jeudi 17 septembre 2026, à Saint-Julien-Chapteuil, de 9h00 à 16h15**. Cette journée a pour ambition de fédérer la diversité des acteurs du territoire autour de la démarche de révision de l'Atlas, en favorisant leur appropriation de l'outil dès son lancement. L'objectif est de susciter une dynamique collective et de mobiliser durablement l'ensemble des partenaires tout au long de la révision, puis au-delà, afin qu'ils s'approprient et fassent vivre l'Atlas des paysages.



JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

PROGRAMME

9h - 9h30

Accueil et présentation de la démarche de révision de l'Atlas départemental des paysages

9h30 - 12h20

Table ronde 1 | Les paysages de l'eau

Les paysages de l'eau sont au cœur des enjeux de préservation et de partage de la ressource face aux défis climatiques. A travers une diversité d'usages, ils sont le support d'interactions entre bassins versants, milieux naturels et activités humaines.

Table ronde 2 | Les paysages forestiers

Les paysages forestiers sont des écosystèmes aux multiples usages, où se croisent modes de gestion, pratiques d'exploitation en évolution, expérimentation et enjeux de préservation de la biodiversité. Ces milieux évoluent rapidement sous l'effet du dérèglement climatique.

Table ronde 3 | Les paysages des patrimoines bâtis

Les éléments patrimoniaux participent à l'image et à l'attractivité du territoire. A travers l'architecture vernaculaire, les savoir-faire et les héritages locaux, ils constituent des marqueurs paysagers à valoriser et à transmettre.

12h20 - 13h45

Déjeuner offert par le Département Présentation d'une exposition sur les paysages

13h45 - 16h00

Regards croisés sur les paysages : balade paysagère dans Saint-Julien-Chapteuil

La balade paysagère est un moment d'immersion sur le terrain pour lire ensemble les paysages, croiser les regards et révéler ses évolutions. Le paysage observé devient un support pour partager des dynamiques communes à l'échelle du département.

16h00

Retour en salle - Clôture de la journée et perspective

16h15

Fin de la journée

Les Assises départementales du Paysage sont organisées par
le Département de la Haute-Loire
en partenariat avec
la Préfecture de Haute-Loire,
le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Haute-Loire et la Commune de Saint-Julien-Chapteuil



- Inscription limitée à 2 personnes maximum par structure -

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

Pour vous inscrire



ou envoyez un mail à
assises.paysage@hauteloire.fr
pour recevoir le formulaire
d'inscription en ligne.

Date limite d'inscription : lundi 7 septembre 2026

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

DIRECTION DÉLÉGUÉE CULTURE ET PATRIMOINE

1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél. 04 71 07 43 76

assises.paysage@hauteloire.fr



Département de la Haute-Loire